

Liste des actions

ECORCE – Etudier la Cohabitation de l'élevage Ovin et de l'aRboriCulture à l'EPL du Valentin

EPLEFPA du Valentin, Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue de Lyon

26500 Bourg Les Valence

Tél :

Site web : <https://levalentin.education/>

Responsable : Guillaume FICHEPOIL ,
guillaume.fichepoil@educagri.fr

Rédacteur de la fiche : Guillaume FICHEPOIL, Directeur de l'exploitation agricole
, guillaume.fichepoil@educagri.fr

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION

Le rôle du DEA et l'exploitation agricole au service de la pédagogie : l'exemple du projet ECORCE – Etudier la Cohabitation de l'élevage Ovin et de l'aRboriCulture à l'EPL du Valentin

Carte d'identité de l'exploitation agricole du Valentin

Depuis 1959, Le Valentin est un Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Composé de 5 centres constitutifs, il s'agit d'un établissement multi-sites localisé à Bourg-lès-Valence (lycée agricole, exploitation agricole et CFPPA-0FA), à Die (CFPPA) et à Nyons (CFPPA).

Conduite en **Agriculture Biologique** sur **65 hectares**,

l'exploitation agricole du Valentin assure des fonctions diverses avec des **activités laitières, fruitières et viticoles**. Elle joue un rôle clé dans la formation agricole, servant de support aux formations agricoles dispensées sur l'établissement. Elle contribue également largement à l'animation du territoire à travers une activité ferme pédagogique et l'accueil du salon Tech et Bio tous les deux ans. Elle représente enfin un **véritable support d'expérimentation et d'échanges pour les professionnels du secteur**.

Piloté par le DEA, le projet d'exploitation se construit collectivement

Afin d'assurer ses différentes fonctions, l'exploitation agricole du Valentin inscrit ses activités dans le cadre des deux programmes « Enseigner à Produire Autrement » successifs. Elle laisse par conséquent une place importante aux équipes pédagogiques pour permettre la mise en place de situations d'apprentissage sur l'exploitation du lycée.

Ainsi, le Directeur de l'exploitation agricole (DEA) se définit comme un membre à part entière de l'équipe pédagogique et définit son métier par la gestion d'un outil de production qui soit viable économiquement, mais dont l'ADN réside dans la formation, l'expérimentation, l'animation du territoire. La production est vue non pas comme une fin mais comme un moyen, un outil, pour arriver à ces objectifs. **Le métier du DEA n'est pas l'agriculture, mais la formation.**

Cette vision s'inscrit dans l'histoire de l'exploitation : Le précédent DEA, qui portait déjà cette conception du métier, avait instauré une dynamique de projet et une concertation soutenue avec les personnels de l'EPL, avec des réunions bimensuelles. A sa prise de poste, le DEA actuel a pu s'appuyer sur l'existant, notamment sur une dynamique d'équipe... Les réunions bimensuelles (d'une heure environ) permettent toujours d'aborder les actualités et l'utilisation

quotidienne de l'exploitation. Les ordres du jour sont co-construits avec les formateurs, les enseignants (techniques ou non), les salariés agricoles et l'équipe de direction (D1 ou D2). Les réunions regroupent entre 7 et 15 personnes et font l'objet d'un compte-rendu systématique.

Partant du constat collectif que le format des réunions d'exploitation ne permettait pas d'approfondir certains sujets, il a été convenu d'aménager collectivement des moments plus longs, ponctuellement dans l'année, avec des thématiques données. Pilotés par le DEA, ces « **séminaires** » **d'une demi-journée permettent de donner un sens commun aux actions pédagogiques menées par chacun**. Ces moments d'échanges sont soutenus par l'équipe de direction via des aménagements d'emploi du temps, pour permettre la présence du plus grand nombre. Afin d'approfondir certains sujets, des partenaires du territoire ou des experts peuvent également être conviés à participer à ces séminaires, en plus des membres de l'équipe pédagogique et technique de l'EPL.

Ces **moments institutionnalisés** permettent notamment de requestionner le système de production en place, en abordant des questions telles que l'énergie sur la ferme, la couverture des sols... Il s'agit pour les équipes de s'informer, d'échanger, et de réfléchir à la façon d'intégrer une problématique dans les formations. Pour le DEA, ces séminaires ont un double objectif : tout d'abord, d'intégrer la diversité des enjeux liés à la durabilité de l'exploitation dans les formations des apprenants ; mais aussi, de renforcer la robustesse du système de l'exploitation, en s'appuyant sur le collectif, afin que les orientations prises émanent d'une réflexion collégiale.

Construction d'une légitimité territoriale en arboriculture et développement des partenariats

A l'arrivée du DEA, en 2013, l'exploitation, déjà reconnue pour son atelier élevage, était en difficulté technique en

arboriculture, alors peu performante, et manquait de crédibilité sur cet atelier vis-à-vis du territoire. L'un des objectifs a alors été d'augmenter le volume de production : Pour ce faire, la première étape a été de retravailler la technique en arboriculture, en particulier pour faire face à une problématique de gestion du carpocapse, en se formant soi-même ainsi que le personnel de l'exploitation. Les objectifs ont été atteints dès 2015 avec une sécurisation de la production, qui était passée par une augmentation du recours à des produits phyto pour gérer le carpocapse.

Le second défi à relever a été, tout en consolidant le système, de **changer l'image de l'exploitation de l'EPL sur le territoire**, en faisant savoir que l'exploitation savait faire des fruits. Des liens ont alors été tissés avec des partenaires de recherche et développement, en particulier l'INRAE dont le site de Gotheron est très proche de l'EPL, et le SEFRA, station expérimentale de la Drôme spécialisée sur les fruits à noyaux, afin de lancer des expérimentations.

Un poste de chef de projet et de partenariats a été obtenu par l'EPL pour trois ans de 2016 à 2019 et a permis de **renforcer les liens avec les partenaires**, pour requestionner le modèle de l'exploitation (alors sécurisé par le recours à des phytos), en vue de produire avec moins de phyto.

Introduire des brebis au sein du verger du Valentin : un

projet de l'établissement qui devient un projet de territoire



A la faveur du renforcement des liens avec les partenaires, l'EPL a été invité aux « Cafés de l'agro » organisés par l'INRAE pour permettre aux acteurs du territoire d'échanger des informations et de partager des retours d'expériences. L'une de ces réunions en 2018, à laquelle le DEA, des enseignants et une classe de BPREA avaient assisté, portait sur la complémentarité élevage/verger.

Cette réunion a été l'élément déclencheur d'une réflexion, d'abord informelle, sur l'introduction d'animaux dans le verger. Lors d'un séminaire organisé sur une demi-journée en mars 2019, la question de la complémentarité élevage/verger a été posée aux collègues qui souhaitent que soit abordé ce sujet. Une proposition a été faite par les équipes enseignantes et les représentants des étudiants alors présents: « **introduire des brebis au sein du verger du Valentin !** » L'objectif visé était d'aller plus loin dans la transition agroécologique en substituant en partie l'entretien mécanisé de l'enherbement par l'introduction des moutons pendant la saison de production. Toutefois la prise de risque était importante... d'où les réticences à se lancer seul.

A émergé alors chez le DEA l'idée de se lancer, dans le cadre d'une expérimentation, afin de produire de la référence qui puisse **répondre à un besoin du territoire**. Afin de ne pas

entrer en concurrence, d'autres plateformes d'expérimentation travaillant déjà sur l'arboriculture, il a été décidé de se positionner sur l'élevage, pour lequel Le Valentin était déjà reconnu... A alors germé le projet de mener une expérimentation de gestion d'animaux dans le verger.

Les **partenariats** restaient encore à trouver. A l'automne 2019, lors du salon Tech et Bio (organisé tous les 2 ans sur le site de l'EPL), le DEA rencontre le FIBL... sur un stand dédié au pâturage ovin en arboriculture. **Le projet ECORCE** naît de cette rencontre : le FIBL, ayant déjà identifié cette thématique à enjeux territoriaux, et ayant travaillé sur le mouton dans la vigne dans le Diois, souhaitait travailler désormais sur l'arboriculture. Peu de références scientifiques existent sur le sujet. L'organisme se positionne alors pour porter un projet de Recherche et Développement sur la thématique, avec de nouveaux partenaires.

Le projet **d'Etudier la Cohabitation de l'élevage Ovin et de l'aRboriCulture (ECORCE)** fédère ainsi différents acteurs de la recherche et du développement : FiBL France, Agribiodrôme, Agroof, Communauté de Communes du Val de Drôme, EPL du Valentin. Le FIBL met en place des protocoles scientifiques sur la **gestion de l'enherbement par les moutons en arboriculture**. Il s'agit également d'estimer la compatibilité d'un tel système avec le recours à des traitements phytosanitaires et de vérifier que les moutons ne nuisent pas au développement du verger (écorçage).

Le projet ECORCE s'est en particulier attardé à étudier :

- la protection du verger vis-à-vis des brebis (écorçage, ébranchage),
- le suivi du parasitisme interne des brebis, en cherchant un point d'équilibre entre ce problème et la nécessité d'un retour fréquent des animaux sur les parcelles,
- le risque d'empoisonnement des brebis par le cuivre, particulièrement important dans les vergers biologiques,

au printemps.

L'objectif était également d'amorcer la production de référentiels économiques et juridiques spécifiques à cette association, en vue d'offrir aux producteurs désireux d'adopter cette pratique les éléments leur permettant de trouver le modèle qui leur convient.

Mise en œuvre pédagogique

Au sein de cette démarche expérimentale, des actions pédagogiques ont été prévues dans le but de sensibiliser les futurs agriculteurs et techniciens à l'agroécologie, ainsi que de stimuler leur esprit critique et exploratoire ; et plus largement de promouvoir les démarches transversales et les liens avec la recherche dans l'enseignement agricole.



Initialement, les apprenants en filière STAV Production devaient réaliser le suivi expérimental avec le FIBL (observation du troupeau 10 heures par jour durant une période de 14 jours en continu). Pendant cette période, les jeunes devaient participer à l'observation et aux mesures (herbomètre), avec pour objectif pédagogique de comprendre les exigences d'un protocole scientifique, en le vivant avec les chercheurs.

La mise en œuvre de l'expérimentation sur site a malheureusement eu lieu en pleine crise de pandémie du Covid19. Le confinement des apprenants a conduit à l'annulation d'une partie des activités pédagogiques prévues.

La production de référence au cours des 3 ans du projet a donc été menée à bien par le DEA, avec les partenaires de l'expérimentation, Agribiodrôme et leFibl.

Tous les résultats techniques de ces travaux sont publiés sur le site : <https://ecorce.projet-agroforesterie.net/projet.html>

Une video YouTube est également sur les réseaux : <https://www.youtube.com/watch?v=ND5eFtGIgU>

Une suite à ECORCE ?

Une restitution a été réalisée devant une vingtaine de personnes (dont des apprenants en BPREA), accompagnée d'une discussion sur les suites à donner à cette expérimentation. Il a alors été convenu collectivement de modifier la façon de travailler au regard des difficultés apparues (gestion du troupeau, écorçage des troncs par les brebis au cours de la dernière année) : Les agnelles seraient vendues, tandis que l'exploitation s'autoriserait à mettre en place des partenariats avec des bergers locaux pour faire pâturer des ovins pendant les mois d'hiver.

Cette expérience a également fait rebondir l'exploitation sur d'autres projets d'expérimentation : Le Valentin s'est notamment positionné comme expert sur la pratique du mouton dans le verger dans la réponse à un appel à projet DephyExpé déposé par l'INRAE Goterond.

Regard réflexif sur l'action menée

ECORCE a pleinement trouvé sa place dans le **projet d'exploitation**, centré sur le développement de pratiques agroécologiques en AB (Cf. Annexe 1). C'est le projet d'exploitation qui permet de faire le lien entre les projets dans lesquels s'engage l'EPL : l'ensemble des projets sert les objectifs du projet d'exploitation, tandis que l'objectif du projet d'exploitation s'appuie sur des projets...

Au cours de ce projet, des **partenariats** nouveaux ont pu être créés entre FiBL France ou Agribiodrôme et d'autres enseignants et formateurs. Ce travail a donc encore aujourd'hui des retombées indirectes pour l'établissement. Ces partenaires sont aujourd'hui mobilisés sur des interventions auprès des classes de filière générale ou auprès des élèves en classe préparatoire.

L'accompagnement par des experts scientifiques sur la mise en œuvre de cette pratique nouvelle nous a offert un **appui technique et méthodologique** précieux. La diffusion des résultats techniques a également été facilitée grâce à ce **travail en réseau**.

L'introduction de brebis pendant 3 ans au sein du verger a permis à l'équipe de l'exploitation agricole de **monter en expertise** sur cette question et de produire des références à la fois pour l'exploitation mais aussi pour les autres agriculteurs intéressés par la démarche. Les missions « expérimentation » et « animation du Territoire » ont également été pleinement intégrées.

Néanmoins, la **mise en œuvre pédagogique** a été entravée à la fois par la crise sanitaire et par un engagement limité de l'équipe pédagogique. En effet, en l'absence de formation spécialisée en élevage, l'établissement ne comprend qu'une seule enseignante en zootechnie. Le projet a reposé principalement sur l'équipe de l'exploitation agricole et sur cette enseignante, pour laquelle il était difficile d'aller, seule, beaucoup plus loin sur le suivi de l'expérimentation animale réalisé sur le verger. Pour de futurs projets, la mobilisation d'un binôme ou trinôme d'enseignants et formateurs pourrait permettre une valorisation pédagogique plus importante des expérimentations.

En conclusion

La nature de l'exploitation de l'EPL, vue comme un support

des apprentissages, permet d'en faire un « terrain de jeu » et de **prendre des risques** dans sa gestion, en particulier par la mise en place d'expérimentations. Ces prises de risque seraient délicates pour une exploitation « privée », dont l'existence dépend d'un équilibre économique stable. Pour explorer ce potentiel, le DEA dispose de réseaux et de leviers qui peuvent être mobilisés pour permettre d'obtenir des financements.

Cette expérience du projet ECORCE est un exemple du **rôle moteur que peut jouer l'exploitation d'un EPL dans l'animation et le développement d'un territoire**. L'enjeu est, pour le DEA, de connaître le territoire et ses acteurs, afin d'être à même de travailler, avec eux, en complémentarité. En arboriculture, cela s'est traduit par un positionnement sur des créneaux d'expertise qui n'existait pas encore sur le territoire, afin de ne pas faire de concurrence à de potentiels partenaires. Il s'agit également d'apporter sa pierre à l'édifice : L'exploitation de l'EPL peut permettre de répondre à des questions que le DEA se pose... mais aussi à des questions que des acteurs du territoire se posent ! La clé est d'être dans une position d'écoute... lorsque la porte est ouverte les partenaires savent où nous trouver.

VIDEOS

Date :30 octobre 2024

Mots-clés : Agroécologie, Conduite de projet, Exploitation agricole, halle, atelier, Partenariats, Pédagogie de projet, Territoire

Voie de formation : Voies mixtes

Niveau de formation : Tous

Initiative du dispositif : Locale

Structure d'appui : Etablissement National d'Appui

Etat de l'action : Terminée

Nature de l'action : Innovation

Etablissement National d'Appui : Bergerie Nationale

COMMENTAIRES

Aucune entrée trouvée

Ajouter un commentaire

Vos commentaires

Vos commentaires

Nom

Si vous êtes un humain, ne remplissez pas ce champ.

Δ